



Pour que ça change, votez CFE-CGC !

Vos candidats CFE-CGC

La CFE-CGC est à l'écoute des personnels d'Equant afin de défendre :

- leurs statuts,
- la convention collective,
- le maintien et le développement des sites historiques de Sophia, de Cesson et d'Ile-de-France,
- des Activités Sociales et Culturelles plus généreuses et équitables pour tous les personnels.

L'équipe CFE-CGC s'attachera à mieux faire respecter le personnel et la loi, afin d'améliorer le quotidien professionnel de tout le personnel d'Equant.



Le Comité d'Entreprise a 2 grandes missions :

- Représenter et défendre les intérêts du personnel pour toutes les décisions relatives à la gestion économique et financière, et à l'organisation du travail.
- Gérer les activités sociales et culturelles (ASC)



Les Délégués du Personnel ont des missions multiples :

- Présenter à la Direction les réclamations individuelles ou collectives concernant l'application de la réglementation du travail (**salaires, durée du travail, conditions de travail, santé des personnels**).
- Saisir l'Inspecteur du Travail de tout problème d'application du droit du travail.
- Assister les personnels qui en font la demande lors de leurs entretiens avec l'employeur.
- Alerter le CHSCT et la Direction de toute mise en danger de la sécurité, physique ou psychique, d'une ou plusieurs personnes de son établissement.



Hervé KARP, Sophia



Nathalie DELSAUX, Cesson



Thémyre CHARABIE, Le Galion



Jérôme BASTIDE, Le Galion



Philippe CAZEAUX, Le Galion



Magali RENGEARD, Stadium



Philippe SAVADOGO, Le Galion



Damien ESPEROU, Sophia



Jean-Yves FAURE, Sophia



Jordi RAMALLO, Sophia

Nous défendrons

La mise en œuvre d'une stratégie plus claire, plus offensive, et plus simple

➔ Malgré 10 ans de réorganisations, Orange Business Services (OBS) n'a pas trouvé la recette miracle d'un retour à la croissance, et la situation reste préoccupante. La baisse du CA s'accompagne d'une contraction des effectifs sur tous les périmètres OBS, mais aussi d'un transfert massif des salariés et des embauches vers les filiales sous convention Syntec, moins protectrice pour les personnels. Ces transferts se font notamment au détriment d'Equant (sous convention CCNT), censée porter les ambitions du Groupe sur les services IT à l'international.

La CFE-CGC, forte de son expérience dans les filiales d'OBS, défend les intérêts des personnels d'Equant, et particulièrement la pérennité des emplois.

Elle défendra aussi tout rachat de société pertinent pour qu'Equant et la marque OBS retrouvent leur leadership sur les services IT aux entreprises à l'international.

➔ Alors que le marché impose toujours plus de réactivité et une baisse des marges sur les services IT, la gouvernance des projets se complexifie (mode Alliance, multiplicité des interlocuteurs sur les projets...) et les coûts de structure de d'Orange refacturés aux filiales impactent directement leurs marges, affectant leur compétitivité et leur rentabilité.

La CFE-CGC revendique

- une simplification de la gouvernance des projets, au bénéfice de tous les personnels et de l'efficacité de la réponse client ;
- une révision à la baisse des coûts internes refacturés aux filiales, pour une meilleure transparence et une meilleure efficacité économique d'Equant.

Votre rétribution et votre épargne

➔ La CFE-CGC, partenaire de l'ADEAS (Association de Défense de l'Épargne et de l'Actionariat Salariés - www.adeas.org), dispose de nombreux experts.

Comme elle le fait déjà pour les personnels d'Orange et des filiales dans lesquelles elle est présente, la CFE-CGC se battra pour que vos droits soient respectés.

Nous ferons

Des Activités Sociales et Culturelles plus attractives et plus équitables

Mise en œuvre du « Tableau magique »

➔ Selon sa classification et le nombre d'enfants figurant sur son livret de famille, chacun connaît à l'avance le montant annuel garanti auquel il a droit, et peut commander, simplement et librement, des chèques vacances, culture et cadeaux, billets de spectacles, tickets de cinéma, ou choisir de faire financer ses vacances, ses activités sportives ou culturelles.

➔ **Plus de QF inquisiteur** qui écarte les célibataires et les parents divorcés qui n'ont pas la garde de leurs enfants.

➔ **Plus besoin d'avancer les fonds** ni d'épargner, tout le monde peut bénéficier de ses droits à tout moment et comme il l'entend. Les prestations CE deviennent un vrai supplément de pouvoir d'achat sur lequel chacun peut compter.

➔ **Des frais de gestion réduits au minimum** et des permanences assurées par des bénévoles ou des militants CFE-CGC permettent de restituer davantage de prestations aux personnels.

➔ **Chez Equant, le budget moyen des Activités Sociales et Culturelles est de 1600 € par personne et par an, qui pourraient être répartis comme suit :**

Classification	Sans enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	enf. Sup
C (II.1 - II.2)	1 859 €	2 009 €	2 159 €	2 309 €	150 €
D (II.3 à III.1)	1 789 €	1 939 €	2 089 €	2 239 €	150 €
Dbis (III.2 - III.3)	1 669 €	1 819 €	1 969 €	2 119 €	150 €
E (IV.1 - IV.2)	1 469 €	1 619 €	1 769 €	1 919 €	150 €
F (IV.3 - IV.4)	1 140 €	1 290 €	1 440 €	1 590 €	150 €
G (IV.5 - IV.6)	500 €	650 €	800 €	950 €	150 €

En savoir+ www.lemelleurdesce.com

➔ **Si vous lui donnez suffisamment de poids au CE, la CFE-CGC s'engage à mettre en œuvre un système équivalent, et à réaliser une enquête auprès de tous les personnels pour proposer une offre CE au plus près de vos attentes et de vos souhaits.**

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter

Vos candidats CFE-CGC bénéficient d'ores et déjà des moyens de la CFE-CGC Orange, lesquels peuvent vous être utiles : juridique, communication, stratégie à moyen terme, écoute de la Direction, ...

La CFE-CGC dit ce qu'elle fait, et prouve ce qu'elle dit : retrouvez sur notre site le détail des actions menées par la CFE-CGC Orange : www.cfecgc-orange.org

Ce document n'est pas un bulletin de vote